Rédiger ses statuts de société en autonomie_S2_2026

GAEC

PUBLIC CIBLE

Paysan·nes ou porteu·ses de projet souhaitant s'installer sous forme sociétaire GAEC - création ou modification

OBJECTIFS

Cette formation a pour but d'acquérir les notions clés et maîtriser les outils nécessaires pour l'écriture de statuts juridiques et autres documents juridiques pour une installation à plusieurs en société. Cette formation permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées et les plus adaptées à leur cas particulier en matière de rédaction de statuts.

ENJEUX

L'ADDEAR du Rhône a pour mission l'accompagnement de création d'activités agricoles. Dans ce cadre, nous accompagnons des agriculteurs et agricultrices ou porteurs de projet qui souhaitent créer une société agricole ou faire évoluer la leur. Or, les aspects juridiques liés à la création de sociétés agricoles sont souvent opaques et méconnus alors que les choix à faire ont de grandes implications dans la vie de la société. Ils ont donc un réel besoin de connaître et de s'approprier des notions juridiques, fiscales et sociales liées aux sociétés agricoles.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de société (création) ou un projet d'association/accueil d'une nouvelle personne dans une société.

CONTENU

Séance 1 (J1)
Objectifs : Connaître les différents types de sociétés agricoles et leurs particularités pour valider ses choix de statuts
Contenu : Validation des acquis et connaissances concernant la définition d'une société agricole, les différents types de sociétés agricoles, leurs avantages et leurs inconvénients en fonction des situations. Confirmation du choix de la forme d'exploitation des stagiaires.

Séance 2 (J1)
Objectifs : Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques.
S'approprier ce que contiennent les statuts.
Etre en capacité d'évaluer le capital social de la ferme et le montant de reprise.
Contenu : Présentation des statuts types des sociétés d'exploitations.
L' ensemble de points juridiques qui règlent la situation des associés, leurs droits, leurs obligations.
• L'objet
• Le capital social, les apports
• les comptes courant d'associés.
• la rémunération

Séance 3 (J2)
Objectifs : Gérer la sortie et l'entrée d'associés.
Contenu : Reprise de chaque élément statutaire au moment de la sortie et de l'entrée d'un associé. Cession de parts sociales.
Fin de la société : dissolution et liquidation. Contraintes et avantages dans différentes situations. Aide à la prise de décision

Séance 4 (J2):
Objectifs : pouvoir être autonome dans le dépôt de la demande d'agrément auprès de la DDT, prise de conscience des documents de demande d'agrément.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Rhône

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 21/09/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription : lieu et horaires. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible.
Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent handicap (par mail à formation@ardear-aura.fr) afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Adhérent	**364 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Sous couvert de validation vivéa pour les paysans paysannes. Si vous êtes porteur.euse de projet ou que n'avez pas accès au fonds Vivea, merci de nous contacter

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Marion FRICHET
marion.frichet@addear69.org
ADDEAR du Rhône

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 92
NOTE : Repas partagé le midi

Séance 5 (J2)
Objectifs : Pouvoir gérer de manière autonome la vie statutaire de son exploitation dans une année courante.
Contenu : Présentation des actes courants liés à la vie d'une société : procès verbaux, arrêtés des comptes... Présentation des actes constitutifs de la société : agrément et inscription, assemblée générale constitutive, convention de mise à disposition, règlement intérieur...
Présentation du fonctionnement de la société en cours de vie sociale : prise de décision et répartition du résultat, responsabilité des dirigeants, apports...

Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travail en sous-groupes et en grand groupe
Mise en pratique

MOYENS MATÉRIELS

Supports papiers
Paperboard

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées par la formatrice en fin de formation.
Un questionnaire individuel permettra d'évaluer la satisfaction des stagiaires.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/09/2026	Maison de l'Environnement 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon 69007 Rhône	Marion FRICHET, accompagnatrice formatrice Installation à l'ADDEAR du Rhône
08/10/2026	Maison de l'Environnement 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon 69007 Rhône	Marion FRICHET, accompagnatrice formatrice Installation à l'ADDEAR du Rhône

THÈMES

Autres | S'installer en AP | S\'associer / coopérer

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)